

PROCES-VERBAL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
& ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

LIGUE ILE DE FRANCE DE BASKETBALL

SAMEDI 22 JUIN 2019

LE COLISEE 73 AVENUE HENRI DUNANT, 77100 MEAUX



www.basketidf.com



BasketIDF



@basketIDF



@basketIDF

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT CHRISTIAN AUGER

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 9h00.

Il excuse les personnalités invitées et, notamment SIUTAT Jean-Pierre, Président de la Fédération Française de BasketBall, KARAM Patrick Vice-Président du Conseil Régional d'Ile de France chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative, QUENAULT Eric Directeur de la DRJSCS Ile de France, CIRIEGI Evelyne, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France. Il remercie SALMON Alain membre du Bureau Fédéral de la Fédération Française de BasketBall de sa présence.

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres de la famille basket disparus : RAVEL Jean-Claude, DUCASTELLE Jean Claude, ENGRAMER Claude, DEVILLARD Denise, MABIL Jacques, et aussi des proches de nos collaborateurs comme le père de GUET Sylvie.

Vidéo d'introduction.

La parole est donnée au Président de la Commission de vérification des pouvoirs, SEITE Laurent.

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Cette dernière, conformément aux Titre III des statuts de la Ligue Ile de France de Basketball, indique :

Le nombre de clubs présents :	224 sur 366
Le nombre de voix :	66 739
Le quorum pour l'AGO :	33 370
Le quorum pour l'AGE :	44 493
Nombre de voix présentes ou représentées :	48 984

Le quorum pour l'AGO étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Le quorum pour l'AGE étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

OUVERTURE DU SCRUTIN EN VUE DE L'ELECTION AU COMITE DIRECTEUR REGIONAL

3 candidats pour 2 postes vacants :

ALCARD Luc, CHABBI Messaoud et N'DRI-GAIIN Valery.

OUVERTURE DU SCRUTIN POUR LA DESIGNATION DES DELEGUES DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Seuls les représentants des clubs dont l'équipe première participent aux championnats fédéraux participent au vote.

7 candidats pour 6 places :

4 Délégués titulaires et 2 Délégués suppléants.

ASSET Astrid, CHABBI Messaoud, DUDIT Thierry, DURAND Marceau,
MARZIN Christian, N'DRI-GAIRIN Valery et SAVIGNY Alain.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE ILE DE FRANCE CHRISTIAN AUGER

Comme chaque année, devant la feuille blanche, que dire ?

Que dire qui soit important et pas déjà traité par ailleurs.

Que dire en cette période troublée pour notre société fracturée ?

Que dire face au flou de la politique sportive de notre Gouvernement ?

Que dire, alors que notre mouvement sportif traditionnel de service public est malmené par la concurrence ?

Dire que le basket régional et national se porte malgré tout plutôt bien grâce au travail important réalisé par les clubs, les comités, la ligue et la Fédération.

Au plan des effectifs

Vous trouverez tous les détails des chiffres dans le rapport d'activités de notre Secrétaire Général, Marceau DURAND que je tiens à remercier pour son travail assidu !

En cette fin de saison, il a été parfois difficile d'extraire des statistiques en raison de la cyberattaque très importante dont la F.F.B.B. a été la victime en tout début du mois de juin.

Nous devons signaler un très léger tassement de nos licenciés « compétition » en recul de 1,6% (- 1 092 au 17 juin dernier), passant à 67 242 au lieu de 68 329 l'an dernier.

Cette baisse est toutefois inférieure à la baisse nationale (environ 2,5%) et moins prononcée que dans d'autres disciplines sportives en I.D.F.

Elle s'ajoute néanmoins à la baisse enregistrée l'an dernier, pour mémoire 70 267 licenciés en juin 2017.

A noter, et cela mérite d'être souligné, une augmentation du nombre de licenciées féminines cette année, passant de 16 137 à 16 563 soit +426 (2,6%).

Dans le même temps, diminution des masculins passant de 51 947 à 50 674 (- 1 273 et 2,5%).

Nous nous classons à la 2^{nde} place derrière nos amis d'A.R.A.

Toutefois, et malgré cela, nous avons néanmoins battu à nouveau notre record de licenciés totaux au cours de la saison qui s'achève pour atteindre 94 000 licences tous types confondus contre 83 646 l'an dernier soit une augmentation de 10 300 (soit +12%).

Les licences « OBE » s'élèvent à 8666 en diminution par rapport à l'an dernier.

Les licences « Contact » sont en diminution elles aussi : passage de 2 292 en 2017, à 2 004 en 2018, 1 144 à ce jour ! Toutefois, nous représentons toujours 16% de l'effectif national total mais sommes derrière les ligues P.A.C.A. et Pays de la Loire.

Les nouvelles licences « O.B.C. » et « O.B.L. » ont rencontré un très bon succès dans notre région.

Les O.B.C. représentent 11 287 pratiquants (45% de féminines).

Les O.B.L., 5 588 à 44% féminines.

Félicitations aussi à nos Comités puisque 6 d'entre eux se classent dans les 25 premières places au classement national des Comités Départementaux, les 2 autres se situant à la 30^{ème} et 32^{ème} place.

Au challenge des licenciés de la fin du mois de mai, le C.D. 78 se classe 9^{ème} et le C.D. 95 16^{ème}.

L'une des spécificités de notre région est d'avoir des clubs comptant de très nombreux licenciés cohabitant avec des clubs aux effectifs plus réduits moyenne aux environs de 180 licenciés).

Ainsi, au classement national des clubs, les 5 premières places sont occupées par des clubs Franciliens, 8 autres clubs se classant également dans les 30 premiers !

Difficile à gérer dans un contexte aussi compliqué que le nôtre sans oublier non plus que la moitié du territoire francilien est composé de terres agricoles ! C'est dire l'hyper concentration en périphérie de Paris.

La saison aura aussi permis d'enregistrer des **résultats sportifs** marquants qui sont détaillés également dans le rapport moral de notre Secrétaire Général ou dans celui des pôles et des commissions régionales.

Félicitations à nos différents clubs ayant obtenu des titres de Champions de France ou des podiums en phases finales ou obtenant une montée en division supérieure.

Au niveau régional, il y a lieu de saluer le nouveau doublé réalisé par nos sélections U15 garçons et filles qui ont toutes deux obtenu le titre de champion de France des ligues pour la seconde année consécutive.

Bravo aux joueuses et aux joueurs et à l'ensemble des staffs et des éducateurs.

Comme depuis plusieurs saisons, je peux vous faire part aussi de notre satisfaction quant au nombre de nos jeunes polistes intégrant le pôle France Yvan MAININI, 4 joueuses et 3 joueurs ont été retenus par les entraîneurs nationaux pour intégrer l'I.N.S.E.P. la saison prochaine où ils rejoindront les 12 franciliens déjà présents !

Ces 2 éléments, ajoutés aux très bons résultats de nos clubs en CF élite U15 et U18, confirment le bon travail effectué par nos clubs et nos pôles et confortent notre rôle de fournisseur important des équipes de France en général.

La saison prochaine nous aurons ainsi 23 équipes (dont 9 féminines) qui évolueront en CF élite U15 et U18.

A noter aussi, le très bon comportement de nos U13 (1^{ère} et 2^{nde} place aux finales nationales) dans le cadre de la Zone Nord Est et du P.P.F. remanié.

A noter également que celui-ci subira des modifications importantes la saison prochaine, la D.T.N. considérant de plus en plus notre ligue comme une zone à part entière mais pas entièrement à part !

Au plan interne, et à côté des nombreuses missions « classiques » dévolues à une ligue comme la nôtre, plusieurs projets ont été à nouveau travaillés cette saison.

Nous nous inscrivons dans le programme F.F.B.B. 2024, club 3.0 et développement du 3x3.

Notre pôle citoyenneté et développement a lancé de nouveaux projets avec la mise en place d'une tournée estivale des îles de loisirs de la région (16 jours au total pour cette seconde année sur 9 îles de loisirs), le tout à côté d'un Summer-Camp qui fait le plein sur ses premières semaines et que je vous invite à venir visiter sur l'île de loisirs de CERGY à partir de la semaine prochaine et tout le mois de juillet.

Comme vous avez pu le lire dans son rapport, ce pôle a aussi développé des actions vers le milieu carcéral, le milieu hospitalier ou vers les P.S.H.

Enfin, il a été proposé un nouveau label régional « Vivre Ensemble » qui a connu, hélas, un succès très mitigé.

Enfin, des actions basket santé ont été initiées cette saison et nous comptons sur la convention entre la F.F.B.B. et SIEL BLEU pour mettre en place des prestations où les clubs pourront se faire rémunérer à condition de s'inscrire dans la labellisation fédérale et de disposer d'animateurs formés.

A noter aussi que nous participerons aux côtés du C.D. 75 que je remercie et de la F.F.B.B., à la Fête de l'Olympisme demain à Paris sur la Place de la Concorde. Un très bel évènement dans lequel le basket sera bien mis en avant.

Aujourd'hui même et demain également, le C.D. 77, que je remercie aussi, participe aux grandes journées d'animations régionales, dans le cadre de l'inauguration de la base nautique olympique de VAIRES sur MARNE, sous la houlette du C.R.O.S. I.D.F.

Nos affaires juridiques et disciplinaires ont eu à faire face à beaucoup de travail surtout avec la mise en place d'une seule et unique commission régionale de discipline se substituant aux commissions départementales. De fait, le nombre de dossiers à traiter a fortement évolué justifiant tout à fait l'embauche de LE MAB Soraya dédiée à cette mission. Je tiens à saluer le travail de MARZIN Christian et de toute son équipe.

Notre pôle sportif a poursuivi son lourd travail quotidien autour de la commission sportive et de la C.R.O.

Bravo pour le travail réalisé par ces 2 commissions et leurs membres dans un contexte de moins en moins facile notamment en ce qui concerne le nombre d'arbitres et d'O.T.M. disponibles.

A côté de ses traditionnelles actions (nombreuses), le pôle formation et emploi a eu la satisfaction de voir l'I.R.F.B.B. datadocké c'est-à-dire certifié en tant qu'organisme de formation professionnelle. Merci à ROLLEE Stéphane du travail réalisé pour cela.

4 nouveautés cette saison :

- L'organisation d'un recyclage mutualisé des arbitres entre la ligue et quelques comités. Cette expérience, qui a connu quelques couacs d'organisation et de participation, sera, en accord avec les Présidents des comités départementaux concernés, reconduite de façon différente en septembre prochain.
- La nouvelle formation « femmes dirigeantes et alors ? »
- La formation obligatoire des J.I.G. du mois d'août dernier (en 2019, les dates sont fixées du 26 au 29 août au C.D.F.A.S. pour les nouveaux candidats J.I.G. Les J.I.G. en année 2 devront participer à 1 journée de recyclage dont la date sera l'un des 4 jours précédents)
- La mise en place d'un observatoire de l'emploi piloté par BERNARD Dominique.

Les 2 A.D.O. ont pris leur place, petit à petit dans les 6 comités concernés.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, la mutualisation et le partage restent les choses les plus difficiles à mettre en place et à gérer.

A titre personnel, je continue à penser que « seul plus vite mais ensemble plus loin » !

Merci de noter aussi, dirigeants, que vous serez appelés à participer aux Automnales des 19 et 20 octobre prochains.

Des formations concrètes et utiles vous seront proposées à cette occasion.

Notre communication, renforcée par la présence de PUENTES Thomas depuis le mois de septembre dernier, a poursuivi son investissement sur les réseaux sociaux et ses organisations habituelles et nombreuses.

Le site Internet a été totalement repensé pour le rendre plus attrayant.

Des investissements ont aussi été réalisés pour sécuriser notre réseau informatique et notre messagerie.

Je crois qu'il faut noter que notre communication globale est très régulière, très suivie voire attendue lors de nos différents évènements, finales ou trophées qui eux-mêmes sont désormais de bonne qualité je crois.

Merci à tous ceux qui s'investissent sur le terrain à ces occasions !

Pour la seconde année consécutive, nous avons organisé les Finales à 6 de Nationale 3 regroupant les équipes féminines et masculines finalistes de Métropole et d'Outre-Mer. Malgré quelques petites imperfections, cet événement a connu un vif succès dans les 2 salles et sur les réseaux : plus de 400 spectateurs en ligne sur le Live Facebook des finales sans oublier le millier dans la salle.

Au **niveau humain**, de nombreux bénévoles, élus au Comit2 Directeur et/ou membres des commissions, environ 50, s'impliquent régulièrement dans le fonctionnement de la ligue.

Il ne faut pas manquer non plus de signaler l'implication de notre équipe de collaborateurs.

- 12 salariés à temps plein auxquels il faut ajouter :
- Nos 2 A.D.O. mutualisés dont nous utilisons environ 30% du temps.
- Nos C.T.S. au nombre de 2,5 renforcés depuis la rentrée de septembre par le retour de BALLARINI Ivano en tant que D.T.R.
- Nos différents stagiaires en tenant compte de l'obligation du Conseil Régional dans ce domaine (obligation de 4 stagiaires pour 2 mois minimum en ce qui nous concerne)
- Et nos Services civiques au nombre de 7.

Un aspect qui continue à être très important est celui des **relations extérieures**.

Elles sont très nombreuses et variées.

Citons nos principaux interlocuteurs : D.R.J.S.C.S., Conseil Régional, C.R.O.S. I.D.F., Association des Pôles du C.D.F.A.S., C.D.F.A.S., C.R.E.P.S., ... sans oublier bien entendu notre F.F.B.B. !

Concernant la F.F.B.B., les relations sont très bonnes, très larges et quotidiennes, je ne vous apprends rien.

Je veux remercier la Fédération pour ses aides financières tant en ce qui concerne le F.A.R.T. qu'en ce qui concerne l'aide aux pôles.

A ce sujet, je voudrais rappeler à tout le monde que les bonus versés par la F.F.B.B. pour les jeunes intégrant les pôles France ou les équipes de France, nous permettent de constituer une caisse de solidarité pour venir en aide aux familles en difficulté de nos polistes en fonction de leur quotient familial. Un système vertueux et apprécié je pense même si cela impacte nos produits nécessairement en diminution (-17 K€ environ). Nous remplissons là me semble-t-il une juste application de notre mission de service public.

Pour l'année 2019, et puisque cela a été voté en mars dernier, nous connaissons déjà le montant des subventions de la Région pour le volet « développement », celui des formations et celui des manifestations sportives, le tout identique à 2018.

Reste à connaître le nombre de tickets loisirs qui nous sera affecté pour notre Summer-Camp.

Je tiens à remercier sincèrement PECRESSE Valérie, Présidente et KARAM Patrick, Vice-Président du Conseil Régional Ile de France, pour leur acharnement à soutenir le mouvement sportif régional et tout particulièrement notre sport, le tout dans un contexte budgétaire très difficile.

Concernant la **D.R.J.S.C.S.**, nous ne connaissons pas encore exactement les montants de l'ex CNDS 2019.

A ce propos, nos différents dossiers ont été déposés dans les délais.

La commission territoriale se tiendra à la rentrée de septembre et il faut donc s'attendre à des versements tardifs cette année.

En principe, et comme nous disposons, grâce à notre P.S.T.C., d'une convention pluriannuelle signée l'an dernier nous devrions retrouver les montants de 2018.

Les aides à l'emploi seront conformes, quant à elles, à la dégressivité prévue dans les emplois C.N.D.S.

Nous avons également déposé 2 demandes de consolidation d'emplois C.N.D.S. créée en 2015 que nous devrions obtenir.

Enfin, et pour la première fois, nous avons déposé une demande de subvention dans le cadre du F.D.V.A. 2. Nous sommes en attente des décisions.

Ainsi, je tiens à remercier sincèrement le Directeur Régional, Eric QUENAULT et ses collaborateurs, pour leur soutien fidèle.

Il est toutefois difficile d'aborder cette partie sans évoquer la création de l'A.N.S., contre laquelle un nouveau recours vient d'être déposé par les I.G. du Ministère, rendant le contexte particulièrement indécis.

En principe, pour 2020, les subventions seront instruites et décidées par toutes les Fédérations y compris par la F.F.B.B. qui ne s'est pas inscrite dans ce nouveau processus en 2019.

Enfin, comment ne pas évoquer non plus la situation des C.T.S. malgré la pause dans la réforme décidée par la Ministre.

D'un côté, le concours de recrutement a été supprimé, donc on ferme l'entrée à la base de nouveaux et, d'un autre côté, les partants à la retraite ne seront pas remplacés. Ceci nous impactera de plein fouet en fin d'année 2019 avec le départ de Gaétan le BRIGANT et un vraisemblable recrutement d'un cadre technique supplémentaire, non décidé à ce jour, mais dont nous devons tenir compte dans nos prévisions budgétaires.

Je veux saluer aussi la bonne collaboration avec le **C.R.O.S. I.D.F.** et le travail colossal accompli par sa Présidente, CIRIEGI Evelyne.

Le C.R.O.S. est désormais la tête de réseau incontournable du mouvement sportif régional.

Au terme de ce propos, il me semble nécessaire de rappeler que nous entamons la dernière année de notre mandat en cours.

En juin 2020, vous devrez élire un nouveau Comité Directeur ramené à 24 membres (au lieu de 28) pour un mandat très important : Euro 3x3 sur l'esplanade de la Défense en 2021, Euro féminin en 2021 et, bien entendu les JOP de Paris !

Compte-tenu des arrêts déjà annoncés ou prévisibles, l'équipe des dirigeants de la Ligue sera nécessairement remaniée.

Pour finir, je veux remercier sincèrement tous mes collègues du Bureau Régional, notamment la plupart d'entre eux pour leur assiduité aux réunions, du Comité Directeur et des Commissions régionales pour leur participation à la tache commune.

Je veux encore remercier l'ensemble de notre personnel administratif et technique quel que soit son statut, de droit privé ou mis à disposition par l'Etat.

Je vous remercie de votre attention.

AUGER Christian

REMISES DES RECOMPENSES FEDERALES

Médailles d'OR

LECOINTRE Annie – RUA Roger – SCHAEVERBEKE Philippe

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL POUR 2018/2019 PAR LE SECRETAIRE GENERAL MARCEAU DURAND

Madame, Messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir au nom de la ligue Ile de France pour cette nouvelle assemblée générale.

Je remercie en premier lieu et la ville de Meaux et le président du CS Meaux pour l'aide apporté dans l'organisation de cette assemblée générale.

Je ne vais pas revenir sur mon rapport moral que je n'en doute pas vous avez lu et étudier avec beaucoup d'attention. De plus vous avez pût en début de matinée récupérer toutes les informations ou éclaircissements nécessaire pour compléter ces informations auprès des stands que nous avions prévus pour vous.

Je vais simplement me permettre de revenir sur quelques points qui ont émaillé notre saison.

D'un point de vue sportif et pour mémoire il avait été décidé par le comité directeur suite aux modifications de nos compétitions en début de mandature de ne pas revenir dessus pendant la durée de cette olympiade et d'en dresser le bilan lors de notre quatrième et dernière saison, donc en fin de saison 2019/2020.

Malgré tout il nous a semblé judicieux d'ajouter une animation régionale à notre formule des championnats pré-nationaux féminins et masculins. En effet suite à de nombreuses remontées du terrain, la première phase paraissant trop longue, avec le seul et faible intérêt d'un brassage.

Nous avons donc opté pour un mini tournoi regroupant les 2 meilleures équipes de chaque poule au classement final de la première phase. Le vainqueur féminin et masculin de cette compétition gagnant sous certaines conditions le droit d'évoluer en national 3 la saison suivante. La condition étant d'être dans les play-offs en fin de phase 2. Contrat plus que rempli pour le Paris Jean Bouin CASG qui remporte également le titre en pré national féminine et pour la CTC Seine Ouest Basket - As Meudon qui participe

à la petite finale en pré national masculine. Pour avoir échangé avec des joueurs et des entraîneurs de ces équipes cela donne de l'intérêt à la première phase et donne un piquant supplémentaire à la deuxième partie de championnat.

Du côté de la technique, je souhaite revenir sur le recyclage des entraîneurs, la déclaration de ces derniers et sur leurs remplacements pendant la saison. Les statuts du technicien jeunes ou pré-national sont contrôlés par la commission juridique, Un boîte mail vient d'être créée :

juridique@basketidf.com

Uniquement pour vos échanges concernant ce sujet.

Rappel :

En championnats jeunes division 1 et division 2 (anciennement élite) toutes catégories d'âge l'entraîneur doit être titulaire d'un CQP complet de l'ER ou être en formation P2-P3. Pour la division 3 (ex promotionnelle) l'entraîneur doit avoir le CQP P1 ou être en formation CQP P1.

La déclaration du technicien se fait en ligne lors de l'inscription des équipes et pour que celui-ci soit validé il doit répondre à deux conditions : recyclage et niveau de qualification. Vous retrouverez toutes les dates des colloques sur notre site internet. Les entraîneurs ne sont pas convoqués c'est à eux de faire les démarches d'inscriptions. Tout changement définitif de techniciens doit être déclaré à la commission juridique dès sa connaissance par l'association sportive et au maximum 48h pour régulariser après la rencontre. Pour un remplacement temporaire la déclaration doit se faire sous les mêmes conditions qu'un changement définitif, cependant un délai de 30 jours est donné pour se mettre en conformité.

En championnats pré-national l'entraîneur doit être titulaire d'un CQP complet de l'ER ou être en formation P2-P3. Pour la déclaration se sont les mêmes conditions que pour les équipes jeunes. Les entraîneurs de ce niveau de pratique ont un recyclage spécifique. Les modalités de changement définitif ou de remplacement temporaire sont identiques aux championnats jeunes.

Nous sommes conscients que dans la vérification, le contrôle, l'information, la pénalisation de ces manquements éventuels nous n'avons pas été performant, d'où la création d'une boîte mail dédiée, des mails se sont égarés chez différents destinataires n'étant pas en charge de ce dossier, d'où la modification du procès de contrôle, deux fois cette saison, une fois par mois la saison prochaine, je m'y engage. Vous pourrez également trouver via le site internet de la ligue rubrique La ligue, commissions, commission juridique les statuts du technicien jeunes et pré-national.

Le troisième point abordé et qui a fait couler beaucoup d'encre en cette fin de saison est : la représentation aux assemblées générales. Les présence ou représentations aux assemblées des ligues n'a que peu changer, les clubs dont des équipes évoluent aux niveaux championnats de France et/ou régional ont obligation d'être présent. Les clubs évoluant uniquement dans les championnats départementaux ainsi que les clubs de basket entreprise ont obligation d'être présents ou représentés, la différence étant que les licenciés hors associations ne votent plus en ligue mais lors des assemblées départementales. Le décompte des voix se faisant maintenant au 31 mars. Dernière modification la fédération ne permet plus à une association que de porter un seul pouvoir, ce qui pour l'Île de France pose un léger problème de répartition de nos clubs dans les différents niveaux de pratique, sur les 366 clubs d'Île de France, 36 évoluent en championnat de France, 126 évoluent au niveau régional et 204 en département ou basket entreprise, il manque donc 42 clubs aux niveaux supérieurs pour une répartition optimum des pouvoirs, je profite de la présence d'un représentant fédéral pour lui transmettre cette information.

La vraie différence par rapport aux saisons passées c'est la remise en fonction de l'amende pour non représentation à l'assemblée générale des clubs évoluant au niveau départemental qui existait par le passé.

Pourquoi cette décision : lors de l'assemblée générale 2018 nous avions la même configuration que cette année des délégués à élire, des membres du comité directeur à renouveler, des statuts à valider, comme nous n'avons pas réussi à avoir le quorum (deux tiers des licenciés franciliens) pour les statuts, nous étions dans l'obligation de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les quinze jours, chose faite. Ce que nous avons trouvé anormale c'est de valider les nouveaux statuts de la ligne avec seulement 15 clubs présents sur 366 lors de l'AGE du 9 juillet 2018.

C'est pour cette raison que nous avons insisté cette saison sur la présence ou sur la représentation, il nous faut au minimum 44 493 voix représentées pour valider les nouveaux statuts que vous avez tous reçu et j'espère qu'avec votre concours nous arriverons à les validés dès aujourd'hui. L'autre raison est que cette saison nous sert de répétition générale pour la saison prochaine avec le renouvellement total du comité directeur. Les pouvoirs dématérialisés ne sont certes pas parfaits, la procédure ne l'ai peut-être pas également, c'est une base de travail et nous serons j'en suis persuader meilleurs l'année prochaine. Après si nous avons le bonheur d'atteindre le quorum voulu pour la validation des statuts je vous propose de réinvestir les sommes perçues dans des dotations à l'endroit des clubs départementaux présents ou représentés aujourd'hui.

Il est temps pour moi de vous souhaiter à tous d'excellentes vacances, de recharger vos batteries et de revenir en septembre sur les terrains avec encore plus d'envies d'aventures sur les terrains de basket.

Marceau DURAND

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le rapport est adopté à l'unanimité.

REMISES DES RECOMPENSES FEDERALES

Médailles d'ARGENT au Titre des Comités

BICAIS François (CD75) - THORAILLIER Dominique (CD77) – GAUTIER Marie-Claire (CD77) – CONDAMINET Christine (CD94) – GADUEL Laurence (CD94)

Médailles d'ARGENT au Titre de la Ligue

LAROCHELLE Catherine – RETOUT Brigitte – SYLVESTRE Agnès – BOSI Kévin – PACZEK Georges – SOUDANI Djamel

INTERVENTIONS DES INVITES

SALMON Alain Vice-Président et membre du Bureau Fédéral de la Fédération Française de BasketBall . (Voir document en PJ).

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNEE CIVILE 2018 PAR LA TRESORIERE GENERALE CHANTAL DEVILLARD

DEVILLARD Chantal donne lecture de son rapport et commente les différents documents qui avaient été transmis aux clubs sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EUSTACHE Jérôme du Cabinet MAZARS, donne lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ainsi que du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 612-5 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Résolution adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES 2018 ET QUITUS A LA TRESORIERE GENERALE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

Lecture du rapport financier de la Trésorière Générale sur les comptes dudit exercice, et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus à Madame DEVILLARD Chantal, Trésorière Générale, pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Résolution adoptée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 53 472,68 € et décide de l'affecter en diminution du « Report à nouveau » créiteur.

Résolution adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019

Chantal DEVILLARD présente le projet de budget 2019 qui avait été envoyé préalablement aux clubs et commente différents tableaux de synthèse illustrant ce budget.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le projet de budget 2019 tel qu'il a été présenté.

REMISES DES RECOMPENSES FEDERALES

Médailles de BRONZE

BENHAMOUCHE Zohra – FAUCHI Ruddy – MARTIN Eric

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts qui lui ont été soumis, approuve la modification des statuts de la Ligue Ile de France de Basketball dans toutes ses dispositions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, approuve l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale. Par dérogation, les dispositions statutaires relatives à la composition et l'élection du Comité Directeur n'entreront en vigueur que lors du prochain renouvellement des instances dirigeantes, soit en 2020.

Le président demande à l'assemblée s'il y a une opposition à ce que les votes pour l'adoption des statuts et du règlement intérieur se fassent à main levée. Ayant obtenu l'approbation de la salle. Les statuts et le règlement intérieur de la ligue sont adoptés à l'unanimité.

RESULTATS DU SCRUTIN EN VUE DE L'ELECTION AU COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Le Président de la Commission Electorale LEJEUNE Sébastien donne les résultats du premier tour du vote :

Nombre de suffrages disponibles	:	66 739
Nombre de voix présentes ou représentées à l'émargement	:	50 291
Nombre de suffrage réellement exprimés	:	47 699
Dont bulletins blancs	:	4 598
Nombre de bulletins nuls	:	1 596
Majorité absolue	:	25 147
ALCARD Luc	:	27 693 (55%)
CHABBI Messaoud	:	22 222 (44%)
N'DRI-GAIRIN Valéry	:	25 877 (51%)

Sont élus ALCARD Luc et N'DRI-GAIRIN Valéry.

RESULTATS DU SCRUTIN EN VUE DE L'ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Le président de la Commission Electorale donne les résultats du vote :

Nombre de suffrages disponibles	:	12 469
Nombre de voix présentes ou représentées	:	11 197
Nombre de suffrage exprimés	:	8 829
ASSET Astrid	:	7 365 (4)
CHABBI Messaoud	:	6 135 (6)
DUDIT Thierry	:	7 481 (3)
DURAND Marceau	:	7 784 (2)
MARZIN Christian	:	6 210 (5)
N'DRI-GAIRIN Valéry	:	5 043 (7)
SAVIGNY Alain	:	7 797 (1)

Sont nommés Délégués de la ligue Ile de France à l'Assemblée Générale Fédérale et pour toutes les consultations fédérales qui pourraient avoir lieu au cours de la saison 2019/2020 :

SAVIGNY Alain – DURAND Marceau – DUDIT Thierry – ASSET Astrid.

Sont nommés suppléants :

MARZIN Christian – CHABBI Messaoud.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le cabinet MAZARS sis 61, rue Regnault - Tour Exaltis – 92400 COURBEVOIE, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer le cabinet CBA sis 61, rue Regnault - Tour Exaltis – 92400 COURBEVOIE, aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

REMISE DES RECOMPENSES FEDERALES

Lettres de Félicitations de la FFBB

BATOTA Marlon, BEUVRY Béatrice, BUSSON Carine, CARON Gwenaëlle, DANG Duc-Minh, DOYER Marie-Laure, EUGENIE Joëlle, GAYET Eric, GRAS Philippe, KALIPE Kenneth, LEPETIT Jérôme, LEVASSEUR Laura, L'HARIDON Fabienne, MERCIER Didier, ORSINI Fabienne, PECHE Typhaine, PORTECOP Chantal, SOBRAL Oriane, VIEGAS Christophe et WAIBEL Lucas.

MEDAILLE D'OR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEDUR Raymond

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA LIGUE ILE DE FRANCE

RENARD Daniel

REMISE DES RECOMPENSES ACADEMIE REGIONALE

RAT Michel remet les récompenses de l'Académie Régionale du Basket.

Académiciens de la promotion 2019

BARENHOLZ Annie
GRAVIER Francine
JEHANNO Jean-Marc
FLAMME Francis
LOZACH René
RACING CLUB de FRANCE

LABEL CLUBS FORMATEUR FFBB

Classement Féminins

ESPOIR

BC Ermont

ELITE

Entente Le Chesnay Versailles Basket 78
Stade Français Paris

Classement Masculins

ESPOIR

COSM Arcueil
Villemomble Sports

ELITE

Entente Le Chesnay Versailles Basket 78
JSF Nanterre 92
Levallois Sporting Club Basket
Saint Charles Charenton Saint Maurice
Stade Français Paris
Val d'Europe MPCB

LABEL FFBB CITOYEN

COSM Arcueil (***)
Entente Sportive de Massy (**)

LABEL REGIONAL VIVRE ENSEMBLE

COSM Arcueil
Eiffel Basket Club
Paris Lady Basket

LABEL REGIONAL FEMININ

6 clubs obtiennent la certification Or

AS Orly
BAC Vincennes
BC Courneuvien
Elan Le Chesnay Versailles
La Domrémy Basket
Marne la Vallée BVM

7 clubs obtiennent la certification Argent

AS Créteil
AS Orly
Chatou-Croissy Basket
CS Noisy le Grand Basket
O Sannois Saint-Gratien
Sénart BB
SO Houilles
USO Athis-Mons

Ce label sera remis lors de l'OPEN FEMININ LFB.

LABEL REGIONAL MINI BASKET

AS Mesnil Saint Denis
AS Meudon
Avenir Sportif D'Orly Basket
Bondoufle AC
Eiffel Basket Club
ES Yerres
La Domremy Basket 13
Neuilly sur Marne BasketBall
Ozoir Basket Club 77
Saint Michel Sports
UAS Saint Cloud
USC Lésigny
Villiers le Bel Basket

CLUBS AYANT ACCUEILLI UN EVENEMENT LIGUE

Andrésy Chanteloup Maurecourt B
BC Franconville PB
Cergy Pontoise BB
COSM Arcueil
CS Noisy le Grand
USM Plessis Trévise
US Palaiseau
VGA Saint Maur

REMISE DU TROPHEE JEAN PIERRE GUESDON

FEMININ
CD77

MASCULIN
CD93

Le Président remercie les participants et leur souhaite de bonnes vacances et les invite à partager l'apéritif et le repas offert par la Ligue.

Le Secrétaire Général
Marceau DURAND
(signé)

Le Président
Christian AUGER
(signé)